

BPA TPH

Brevet professionnel agricole

Travaux des Productions Horticoles

Niv 3 - [Rncp n°5831](#)



DISPOSITIF

Formation Continue
Programme régional
VISAMETIERS 2021-2024
VM2024_20_BDC1

PUBLIC CONCERNÉ

Avoir plus de 18 ans

DATES DE LA FORMATION

12/09/2024 au 30/04/2025

DURÉE DE LA FORMATION

798 h en centre de formation
(24 semaines)
280 h en entreprise
(8 semaines)

EFFECTIF FINANCEMENT REGION

10 places

COUT

Selon le statut administratif.
Contacter le CFPPA

L'ouvrier horticole cultive les jardins potagers, floraux et d'agrément. Il assure les opérations liées à la multiplication et au suivi des cultures dans un objectif de production. Il sème, bouture, taille, plante, repique, arrose, fertilise, taille, tuteure, palisse des végétaux d'ornement. Il travaille en plein air ou sous abri, en toutes saisons, selon les productions à mettre en place.

Les métiers visés ou accessibles : ouvrier qualifié en productions horticoles, maraîchères.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Réaliser les opérations de multiplication des végétaux, de mise en culture
- Créer et maintenir les équipements et installations
- Réaliser les opérations culturales
- Travailler en autonomie
- Rendre compte de ses activités
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et les principes du développement durable
- Etre capable de vendre des produits horticoles.

CONTENU DE FORMATION

Multiplication des végétaux, installation et suivi de culture, récolte et préparation de commandes ; savoirs sur l'écosystème et agrosystème ; agronomie ; biologie végétale et reconnaissances des végétaux ; agroéquipements ; Environnement entreprise ; agroforesterie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Cours dispensés en petit groupe et en présentiel avec une pédagogie active.
Travaux pratiques sur les aires de TP sur Saint-Herblain, Jardin maraîchage Bio et dans les serres de la Ville de Nantes au Grand Blottereau.
Mise en situation professionnelle en chantier d'insertion et avec les salariés de Nature et Jardins
Stages pratiques en entreprise

OBTENTION DU DIPLOME :

Le diplôme est obtenu après validation, en situations professionnelles, des blocs de compétences constitutifs du diplôme et la justification d'une année d'activité salariée. Chaque bloc de compétence, représentant une capacité à acquérir, est acquis à vie et rattrapable durant 5 ans. Possibilité de valider par UC.

Unité de formation Générale

- 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication en situation professionnelle
- 2 : Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Unité de formation Professionnelle

- O1 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles
O2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation horticole
UCS1 : Réaliser les travaux de multiplication des végétaux
UCS2 : Réaliser l'installation et le suivi des cultures
UCS3 : Réaliser la récolte et la préparation des commandes
UCARE : Agroforesterie

ACCESSIBILITE PUBLIC

HANDICAPE :

Un référent est dédié à l'accompagnement des personnes en situation handicap.
Accessibilité PMR

SITE DE LA FORMATION

CFPPA Nantes Terre Atlantique

A St Herblain (3 jours)

LPA du Grand Blottereau à Nantes (2 jours)

CHIFFRES CLES

Taux de réussite aux examens 2022-2023 : 88%

Taux d'insertion professionnelle 2022-2023 :
100% à 3 mois

Taux de satisfaction
2022-2023 :
80%

POUR TOUT

RENSEIGNEMENT :

Contactez le secrétariat au

02.40.94.26.66

cfppa@nantes-terre-atlantique.fr

Pour plus d'information

Retrouver des images et vidéo sur le site internet de Nantes terre atlantique et sa page face book

<https://www.facebook.com/www.NantesTerreAtlantique/>



VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

Financement

La formation est financée par la Région des Pays de la Loire.
Contactez (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP Emploi, Unité Emploi) pour validation de votre projet professionnel.

Rémunération

Selon vos droits pôle emploi, vous êtes rémunéré soit par Pôle emploi, soit par la Région via l'Agence de service de paiement de la Région
Rapprochez-vous de votre conseiller pôle emploi pour évaluer le type et le montant de cette rémunération

Inscription

Contactez le CFPPA

VOUS ETES SALARIES

Le coût de la formation peut être pris en charge par un Projet de transition professionnelle (CPF de transition), après validation par les Fonds Formation compétents ou par l'utilisation de votre compte personnel de formation (CPF).

PRÉ-REQUIS

Pour les places Région :

- Etre demandeur d'emploi, jeune ou adulte
- Avoir validé un projet professionnel par le réseau valideur (Mission locale, Pôle emploi, Cap emploi).

Pour tous

- Avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle logement, garde d'enfants, mobilité-transport.
- Avoir suivi une période d'immersion en milieu professionnel pour tout candidat n'ayant aucune expérience dans le domaine.
- Maîtriser les fondamentaux lire, écrire, compter.
- Avoir un projet de professionnel cohérent avec la formation.

MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE SELECTION

- Se préinscrire sur le site internet NANTES TERRE ATLANTIQUE/ onglet Formation adultes (CFPPA)
- Participer à une information collective.
- Réaliser des tests de prérequis.
- Présenter son projet professionnel lors d'un entretien individuel.

A L'ENTREE EN FORMATION

Tests de positionnement permettant de personnaliser le parcours de formation en proposant des allègements ou des renforcements de formation selon les diplômes et l'expérience.

CFPPA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole

Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnière
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN

Tél. : 02 40 94 86 08

cfa@nantes-terre-atlantique.fr

www.nantes-terre-atlantique.fr

Avec le soutien de



MAJ 03/2024